

PARCOURS VERS L'ADOPTION POUR LES POSTULANTS

Dates : 5 et 19 février ; 5, 13 et 23 mars ; 2 avril 2026

Pour s'inscrire à cette formation, il est indispensable de participer à toutes les séances

Horaires : de 19 h 00 à 22 h 00

Durée : 6 jours / 18 heures

Lieu : Distanciel (visio)

Tarif : 390 € pour un couple / 210 € pour une personne seule

▪ Public visé et prérequis

Toute personne (un ou deux membres d'un couple ou célibataire) s'engageant ou déjà engagée dans une procédure en vue de l'agrément, l'ayant obtenu ou non

▪ Objectifs

Le but de ces soirées est d'acquérir des clés d'analyse et des outils permettant de :

- ⇒ S'interroger sur ses motivations et sur sa propre histoire,
- ⇒ Avoir la capacité de se mettre à la place de l'enfant,
- ⇒ Appréhender les besoins de l'enfant,
- ⇒ Connaître les réalités de l'adoption aujourd'hui et le cadre juridico-administratif.

▪ Contenu

Les séances sont des soirées de réflexions où chacun pourra s'exprimer librement.

Sont abordés plusieurs thèmes tels que l'agrément, les enfants adoptables en France et à l'international, les liens d'attachement, les enfants à besoins spécifiques, les défis du quotidien, devenir parent d'un enfant abandonné.

▪ Principes et démarche

- Entre deux séances, il vous sera demandé de visionner un certain nombre de documents sur internet et deux films que vous devrez vous procurer : Pupille (Jeanne Herry – 2018) et Lion (Garth Davis – 2016),
- Pour une meilleure convivialité, nous vous demanderons d'allumer vos caméras. Ce

EFA Formation

221, rue La Fayette 75010 PARIS

Certification **QUALIOPI** (formation) | SIRET n° 306215708 000 34

Organisme de formation déclaré sous le n° 1175 351 7675

La Fédération EFA est reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1984



01 40 05 57 77



formation@adoptionefa.org



www.adoptionefa.org

parcours étant conçu comme une seule et même formation, l'assiduité est indispensable.

- Nous avons besoin de votre autorisation pour communiquer votre mail aux autres participants de la session afin de faciliter la création de lien entre vous et permettre les échanges pendant et après la formation,
- Enfance & Familles d'adoption étant un organisme de formation agréé, une attestation de formation vous sera fournie sur demande.

■ **Intervenantes**

- Nathalie Parent, juriste et médiatrice familiale, ancienne présidente nationale d'EFA,
- Anne Perot, psychologue.

■ **Modalités d'inscription**

Pour vous inscrire, merci de compléter, signer et nous retourner votre bulletin d'inscription (disponible sur notre site Internet) par mail à l'adresse formation@adoptionefa.org. L'inscription doit nous parvenir 11 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai, encadré par des modalités législatives, a pour objectif de permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire.

■ **Contact**

Fédération Enfance & Familles d'Adoption

Service Formation 221 rue La Fayette 75010 PARIS

Tel : 01 40 05 57 70 / 07 66 35 63 71 / Mail : formation@adoptionefa.org

■ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées ci-dessus.